

III

LA COGNARDIÈRE

Manoir et seigneurie en Monnières (1)

et LA MERCREDIÈRE

Manoir et seigneurie en la Haye-Fouacière

(Extraits de l'Inventaire des archives du château de la Galissonnière)

La Cognardière

Macée Boceau (ou Broceau), dame de la Cognardière, étant décédée en 1547, cette terre fut acquise, entre 1550 et 1552, en deux portions successives, par Jean de Compludo et Françoise Dastoudille, sa femme ; puis appartint à Françoise Dastoudille (devenue veuve en février 1552), comme garde de ses deux filles, N*** et Françoise.

Le 18 mai 1552, Françoise Dastoudille, dame de l'Hivernière, fait hommage au roi de la terre et seigneurie de la Cognardière.

Le 27 juin 1575, même hommage au roi, par Alonso Dastoudille et Françoise de Compludo, sa femme.

Peu après 1580, même hommage au roi, par Alonso Dastoudille (devenu veuf), comme tuteur de ses enfants.

Le 31 décembre 1608, Vincent Giraud (2), s^{er} de la Cognardière, exerce son droit de retrait féodal sur plusieurs héritages, acquis de François Baye et Suzanne de la Lande, s^{er} et dame de la Jannière.

Le 22 mars 1614, un arrêt du parlement annule une sentence de la juridiction de la Cognardière, et condamne Vincent Giraud, s^{er} de cette terre, sur l'appel de Jean de Plumaugat, greffier de la châtellenie du Pallet.

Le 2 septembre 1617, Jean Le Petit, écuyer, et Françoise Dastoudille, sa femme, sont s^{er} et dame de la Cognardière.

Le 8 mai 1627, *aveu* de la Cognardière, fait au roi par François de Saffré et Françoise de la Touche, s^{er} et dame de cette terre.

Le 10 août 1630, vente d'une pièce de terre, dépendant de la Cognardière, par François de Saffré, écuyer, et Françoise de la Touche, sa femme, à M^{re} Jacques Barrin, s^{er} de la Galissonnière.

Le 25 octobre 1630, *aveu* au roi de la seigneurie de la Cognardière, par François de Saffré et Françoise de la Touche.

Le 28 juin 1635, sentence du présidial de Nantes, adjugeant la Cognardière à M^{re} Jacques Barrin, vicomte de Rezé.

Le 3 octobre 1643, M^{re} Jacques Barrin, s^{er} de la Galissonnière, acquiert la

(1) Depuis 1790, dans la paroisse du Pallet. En 1477, N. de la Lande était s^{er} de la Cognardière (Voir plus loin *La Galissonnière, marquisat*).

(2) Vincent Giraud, sans doute époux d'une Dastoudille, est qualifié s^{er} de la Cognardière dans un acte du 20 janvier 1601.

Cognardière, en échange d'une maison avec parc, sise au village de Saint-Mandé, près de Paris, qu'il cède à M^{re} Jacques Barrin, vicomte de Rezé.

La Cognardière entre dans le marquisat de la Galissonnière, érigé en 1658.

Le 18 octobre 169., *aveu* rendu à M^{re} Achille Barrin, comme tuteur des enfants de M^{re} Jacques Barrin, marquis de la Galissonnière, pour divers héritages dépendant de la Cognardière.

Le 19 juillet 1723, *aveu* de divers héritages dépendant de la Cognardière, rendu à M^{re} Roland Barrin, marquis de la Galissonnière.

La Mercredière

Cette seigneurie avec manoir, relevait de la Cognardière.

Le 3 février 1397, Roland Le Roux, s^{er} de Fromenteau (en Vallet), reçoit *aveu* de terres touchant la Mercredière dont il semble avoir été aussi seigneur.

Le 15 décembre 1502, Jean de Goulaine, s^{er} de la Mercredière, en fait *aveu* à Macée Boccau, dame de la Cognardière.

Le 15 juin 1553, Olivier de Goulaine fait *aveu* de la Mercredière à Françoise Dastoudille, dame de l'Hivernière et de la Cognardière.

Le 14 juin 1580, vente de la maison noble et s^{er}ie de la Mercredière, par Louis de Goulaine à Michel Le Loup, à charge de la tenir à foi, hommage et rachat, du s^{er} de la Cognardière.

Le 10 juin 1617, *aveu* de la Mercredière par Bonne Detroyes, veuve de Michel Le Loup, à Ecuyer Jean Le Petit, s^{er} de la Cognardière.

Le 10 septembre 1743, Louis Le Loup est s^{er} de la Mercredière (*Archives de Nantes, Inventaire des archives paroissiales, E 3192*).

IV

LE PALLET, châteltenie.

Le Pallet tire sans doute son origine d'une grande *villa* romaine, *palatium*, établie sur ce point de la région dite (probablement depuis cette fondation) *pagus Teofalgicus* (Voir pages 27, 312). Nous ne croyons pas qu'aucun document historique en fasse mention avant la charte de Conan II, en date de 1066, que nous avons citée (pages 16-17), mais qui ne se trouve qu'à l'état de copie, dans la collection dite des Blancs-Manteaux. L'on en parle ensuite, à propos de la naissance d'Abélard, en 1079 (Voir page 28).

Le Pallet, petite ville murée avec fort château, et l'une des places frontières de la Bretagne, donna son nom à une puissante famille féodale qui tenait un rang élevé à la cour des ducs de Bretagne, au XI^e siècle. Cette famille portait *d'argent à une croix de gueules*. L'on ne connaît d'ailleurs qu'un de ses membres, Daniel du Pallet, « *Daniel de Palatio* », cité dans deux chartes, l'une de 1084-1103, l'autre de 1090, que nous avons mentionnées (page 28).

Nous ne savons ce qu'il advint de cette première maison du Pallet, ni comment elle prit fin. Mais il est certain qu'en 1226, la châteltenie du Pallet était tombée, et depuis quelque temps déjà, dans le domaine ducal, sans que nous ayons pu apprendre de quelle façon.